ID: 081-200040905-20231214-14122023\_1\_2-DE



# **DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE** COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

## **SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 14 décembre à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 8 décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la 3CS à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN.

MEMBRES DU CONSEIL						
Titulaires en exercice	55	Suppléants avec voix	2			
Titulaires présents	42	Voix délibératives	48			
Délégués avec pouvoir	4	Membres présents	45			

#### Titulaires présents : 42 (du début au point 5) et 41 (du point 6.1 à la fin)

AUZIECH Cécile, AZEMAR Jean-Louis, BALARAN Jean-Marc, BARILLIOT Christine, BARRAU Jean-Louis, BEX Fabienne, BONFANTI Djamila, BORDOLL Christian, BOUSQUET Jean-Louis, BOUYSSIE François, CALMELS Thierry, CINTAS Jean-Marc (jusqu'au point 5), CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine, DELPOUX Jacqueline, EMERIAUD Françoise, ESCOUTES Jean-Marc, ICHARD Xavier, IMBERT Véronique, KOWALIK Jean-François, LEBLOND Nelly, MAFFRE Alain, MANUEL Christian (pouvoir de CARMES Monique), MARTY Denis (pouvoir de SELAM Fatima), MERCIER Roland, MILESI Marie, NORKOWSKI Patrice, PUECH Christian, REDO Aline, SAN ANDRES Thierry (pouvoir de MUNOZ Sonia), SANCHEZ Marie-Christine, SCHULTHEISS Pierre, SIBRA Jean-Michel, SOMEN Didier, SOULIE Jérôme (pouvoir de SOURDIN Anne), TAGLIAFERRI Rosanne, TESSON Régis, TOUZANI Rachid, TROUCHE Alain, VALIERE Jean-Paul, VEDEL Christian, VIDAL Suzette.

### Suppléants présents avec voix délibérative : 2

CAYRE Chantal (représente SENGES Jean-Marc), RICCA Pierre (représente RECOULES Vincent).

## Titulaires excusés : 13 (du début au point 5) et 14 (du point 6.1 à la fin)

ASTIE Alain, BARBE Christian, CARMES Monique (pouvoir à MANUEL Christian), CINTAS Jean-Marc (à partir du point 6.1), HAMON Christian, MALATERRE Guy, MALIET Thierry, MUNOZ Sonia (pouvoir à SAN ANDRES Thierry), ORRIT Didier, PENA Sylviane, RECOULES Vincent (représenté), SELAM Fatima (pouvoir à MARTY Denis), SENGES Jean-Marc (représenté), SOURDIN Anne (pouvoir à SOULIE Jérôme).

#### Suppléant présent sans voix délibérative : 1

ALQUIER Philippe.

# Secrétaire de séance :

**BOUSQUET** Jean-Louis

## **DELIBERATION N° 14/12/2023-1.2** AIDE AU VOYAGE EN GRECE DU 5 AU 10 FEVRIER 2024 LYCEE JEAN JAURES A BLAYE LES MINES

Le Président présente à l'assemblée la demande du Lycée Jean Jaurès à Blaye les Mines, relatif à l'organisation d'un voyage scolaire.

Il rappelle les éléments des statuts et conformément à ces derniers, précise que le conseil peut accorder une aide financière à hauteur de 10 % du prix du voyage plafonnée à 30 €/élève.



Le montant de l'aide tient compte :

- du prix du séjour restant à la charge de la famille, avant déduction de l'aide 3CS,
- de la liste annexée au courrier, envoyée par l'établissement, et reprise ci-dessous, mentionnant le nombre d'élèves ressortissants du territoire de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala.

Prix du séjour : 528.66 €/élève, Nombre d'élèves : 51

NOM	PRENOM	COMMUNE RESIDENCE	NOM	PRENOM	COMMUNE	RESIDENCE
ARCAS	(	-	MILOUDI-SLIMANI			
BARRAU	Ī	_	MIREBEAU			
CARRASCO	Ī	<del></del>	MONTES			
CHEVILLOT-DAYMA	(		MONREIRA-MONCET	T		
DENIS	Ī	_	MURA			
DROZD	(	_	PALOMBA DOUH	Ţ.		
FAKIR	Ī	_	PASTUREL SLIMANI	Ī.		
FIEU	Ī	<del>-</del>	RAMOUNEAU LACOMBE			_
FUENTES	(	_	RAYNAUD	Ī		
GERBAUD	Ī		REY			
GLUCHOWSKI	Ī	_	RICHARD	Ī		
JOSEPH DJOMENI	Ī	_	ROLLAND	[:		
KHALIFI	Ī	_	ROLS			
LABAT	(	_	ROUANE			
LABED	į,	_	ROUX			
LACLAU	Ī	_	SALIES			
LACOMBE	Ī	_	SAOUD			
LANDRY	Ī	_	SIPIERRE	Ī		
LE JEUNE			TESSON-KULIFAJ	I		
LEMOUZY	(		TEURTROY			
LEMOUZY	Ī		TORCHIA			
MACHADO	-	_	GENOUD-TORTORELLA	Τ,		
MARTIN	į,		VERT			
MEUNIER-FERREIRA	Ĺ		VEST	Ŀ		
MILON	Ĺ		VOISEY		1	
TAMA		_				*1

Le versement de l'aide sera effectué compte tenu de la liste d'élèves ayant réellement participé au voyage. Le montant de l'aide variera donc en fonction du nombre d'élèves réellement partis. Les crédits nécessaires seront prévus au budget 2024.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, **APPROUVE** l'octroi d'une aide totale de 530,00 € (51 x 30 €).

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre figure la liste et la signature des membres présents

> Certifié conforme Le Président Didier SOMEN drmausin-See

Le secrétaire de séance Jean-Louis BOUSQUET